



Pont sur Yonne, le 13 mars 2020

COMMUNIQUÉ CORONAVIRUS

Afin de lutter contre la pandémie du COVID-19, Emmanuel Macron, Président de la République, a annoncé lors de son allocution télévisée du jeudi 12 mars à 20h **que tous les établissements scolaires et crèches seront fermés à partir de lundi 16 mars 2020.**

Le Ministre de la santé, Olivier Véran, annonce ce jour que la fermeture serait « au minimum de 15 jours ».

Même si le ministre de l'Éducation Nationale n'a pas évoqué dans son communiqué de presse explicitement la fermeture des accueils de loisirs, la DDCSPP nous informe « qu'en toute logique, les accueils collectifs de mineurs devraient être fermés au même titre que les établissements scolaires. »

Par conséquent au sein de la Communauté de Communes Yonne Nord, les services ci-dessous seront également fermés jusqu'à nouvel ordre :

Services liés à la petite enfance :

- Halte-garderie itinérante (bébé bus)
- Relais Assistante Maternelle (RAM) pour les temps collectifs
- Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)

Enfance :

- Accueil périscolaire et temps méridien
- Accueil extrascolaire du mercredi

Jeunesse :

- Accueil Ados

Culture et Sports :

- Ecole de musique et de théâtre Yonne Nord **pour les cours collectifs**
- Activités Sport pour tous
- Activités à la piscine de Serbonnes

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de la situation.

Comptant sur votre compréhension.



Président,
Gerry SPAHN

Communauté de Communes Yonne Nord
Siège Social : 52 Faubourg de Villeperrot
BP 19 89140 Pont sur Yonne

☎ 03 86 67 99 00 - ✉ ccyn@ccyn.fr - ☑ www.cc-yonne-nord.fr